

Ah !... le goût du secret

Date : 1 février 2017

On ne peut pas dire que le projet de diffusion d'une monnaie locale en Ille-et-Vilaine se déroule en toute transparence !...



Je me vois de nouveau contraint de saisir la CADA dès demain matin :

[CADA refus livrables marche evaluation Galleco](#) [CADA refus DDFIP35 Galleco](#)

Pour aller plus loin, j'ai en effet impérativement besoin de son avis sur la communicabilité de documents qui me sont refusés, alors que - de mon point de vue - ils sont de toute évidence communicables et - toujours de mon point de vue - qu'il serait sain de les communiquer.

Il s'agit d'une part des deux rapports établis par le cabinet Auxilia, que le Département persiste à me refuser, alors que selon moi il n'en a plus le droit depuis qu'il a pris sa décision – rendue publique le 13 décembre 2016 - de continuer à soutenir le projet :

- *Le premier sur l'évaluation de l'expérimentation sur trois territoires du département d'Ille-et-Vilaine du projet de monnaie complémentaire Galléco*
- *Le second sur les propositions et préconisations en vue d'une éventuelle poursuite du soutien départemental à ce projet de monnaie complémentaire*

Il s'agit d'autre part du document par lequel *la Direction des finances publiques du Département d'Ille-et-Vilaine a émis son accord pour que les collectivités du Département qui le souhaitent puissent accepter des paiements en monnaies locales dans le cadre de régie de recettes (piscine, bibliothèque, théâtre...)*

Qu'y a-t-il à donc cacher ?...